

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 décembre 2022**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 21 ; de votants = 27

**L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.**

**Date de convocation : 08/12/2022**

**Date de publication : 20/12/2022**

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Eric YGER, Marie-Laure MICHEL, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Bénédicte RUISSEAU, Clément ROUSSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Mélanie DEQUÉ (pouvoir à Sylvie LESNÉ), Joseph BRAULT (pouvoir à Yannick LUCAS), Françoise LEOST-TREMEL (pouvoir à Nathalie BONNOUVRIER), Valérie BRUGALAY (pouvoir à Marie-Laure MICHEL), Julien CHAILLOU (pouvoir à Christophe LECLERC), Antoine DEGUEN (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI)

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Bénédicte RUISSEAU



**AFFAIRE 2022.93 : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU SDE 22 POUR L'ANNEE 2021**

L'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales précise que le Président du syndicat doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Le rapport 2021 présente les points suivants :

- **Les principaux temps forts de l'année 2021**
- **Les élus et les instances**
  - un bureau composé d'un Président et de 7 Vice-Présidents
  - un comité syndical composé de représentants des communes et des EPCI
- **Le programme de travaux 2021**

2 193 opérations, pour un montant total de 42 007 185 €. Pour le secteur de Dinan, 494 opérations, représentant un montant de travaux de **9 716 899 €**, répartis de la manière suivante :

- Effacements : 1 198 315 €
- Extensions : 1 296 486 €
- Renforcements : 4 870 470 €
- Eclairage public : 1 743 745 €
- Télécoms : 607 883 €

Le SDE 22 a par ailleurs obtenu 675 000 € d'aides financières dans le cadre du Plan de Relance du FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification). Ces crédits ont été affectés à des travaux de renouvellement électrique sur 13 communes.

Enfin, avec la SEM Energies 22, le SDE 22 contribue au déploiement d'une production locale d'énergies renouvelables.

Le Conseil municipal

**PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Energie 22 de l'année 2021.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

**Le Maire,**  
**Philippe LANDURÉ**

Publié le 20 décembre 2022